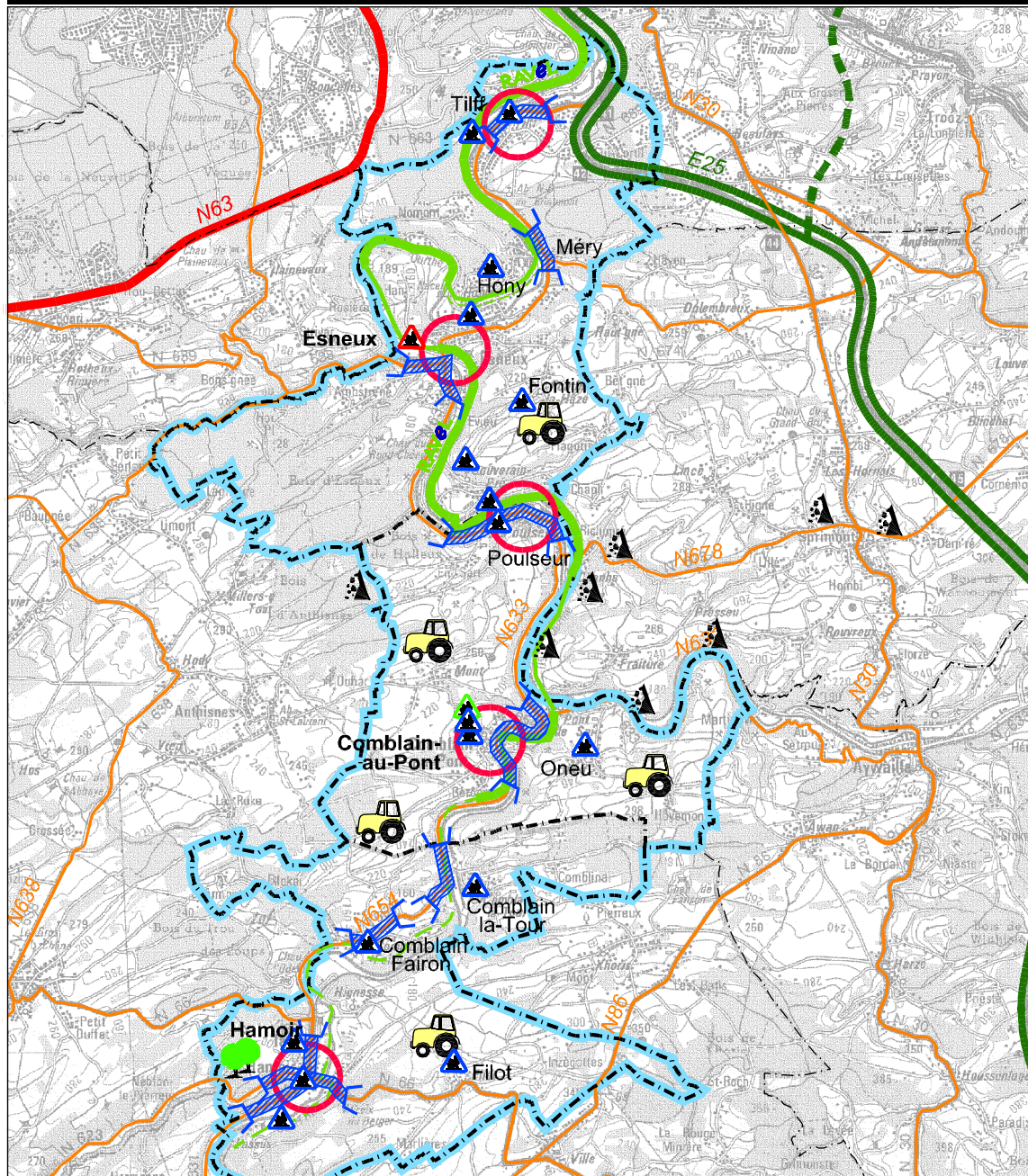




Secteur Ourthe - Les objectifs en matière d'aménagement du territoire d'aménagement urbain



-  ASSURER LE MAINTIEN DU CARACTERE RURAL DES VILLAGES EN ENCOURAGEANT NOTAMMENT LES ACTIVITES AGRICOLES.
-  MAITRISE L'URBANISATION EN RUBAN LE LONG DES VOIRIES ET PRESERVER L'IDENTITE CONDROZIENNE DES VILLAGES.
-  INCITER A UNE DENSIFICATION DE L'HABITAT AUTOUR DES NOYAUX EXISTANTS ET ASSURER UNE PROGRAMMATION DANS LA MISE EN OEUVRE DES ZONES CONSTRUCTIBLES.
-  RENFORCER LA MIXITE DES FONCTIONS DANS LES ZONES D'HABITAT NOTAMMENT PAR L'IMPLANTATION DE P.M.E., DE SERVICES ET DE COMMERCES DE PROXIMITE.
-  SECURISER LES TRAVERSEES DE VILLAGES EN CREAT NOTAMMENT DES EFFETS DE PORTES ET EN REAMENAGEANT LES TRONCONS LES PLUS SENSIBLES.
-  SECURISER LES ABORDS D'ECOLES ET LEURS ITINERAIRES D'ACCES.
-  PROTEGER LE PATRIMOINE NATUREL, PAYSAGER ET BATI.
-  AMELIORER LA QUALITE ET LA CONVIVIALITE DES ESPACES PUBLICS EN PRIVILEGIANT LES MODES DOUX ET LES P.M.R..
-  PROTEGER LE CADRE DE VIE DES HABITANTS EN LIMITANT LES NUISANCES LIEES AU TRAFIC LOURD, AUX ACTIVITES ECONOMIQUES ET AUX CARRIERES.
-  SENSIBILISER, EDUQUER ET INFORMER LES HABITANTS ET LES VISITEURS.
-  RENFORCER LA CENTRALITE DES NOYAUX SEMI-URBAINS (Tiiff, Esneux, Poulseur, Comblain-au-Pont et Hamoir) EN Y VALORISANT NOTAMMENT LES ACTIVITES COMMERCIALES.
-  DEVELOPPER LES ACTIVITES ECONOMIQUES.
-  DEVELOPPER UN TOURISME DE QUALITE.